

## REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit » .

**VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :**

1/ **L'été 1962 en Algérie revisité avec l'historien Amar MOHAND-AMER :**

« Une crise politique majeure »



***[Chercheur au CRASC d'Oran, Amar Mohand-AMER a soutenu avec succès en 2010, sous la direction du professeur Omar Carlier, une thèse très fouillée sur "La crise du Front de libération nationale de l'été 1962 : indépendance et enjeux de pouvoirs". Ce travail, qui éclaire d'un jour nouveau la crise de "sebaa s'nine barakat" (7 ans, ça suffit),***

*Source : [http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/17/lhistorien-amar-mohandame\\_n\\_11561864.html?utm\\_hp\\_ref=algeria](http://www.huffpostmaghreb.com/2016/08/17/lhistorien-amar-mohandame_n_11561864.html?utm_hp_ref=algeria)*

Vue de la fenêtre de l'Histoire et du récit monographique de l'Algérie, le mois d'août rime avec « crise de l'été 1962 ». Plus que le mois de juillet et la première quinzaine du mois de septembre, le plus chaud des mois méditerranéens a été, en 1962, le plus chaud et le plus chaotique dans la chronologie institutionnelle de l'Algérie indépendante.

Les accords d'Evian signés et le cessez-le-feu proclamé, les « frères d'armes » sont sortis d'une guerre – la plus sanglante des conflits de décolonisation pour basculer dans un conflit fratricide. Si les historiens se gardent d'y voir la première secousse du mouvement national, ils n'en soulignent pas moins la singularité : la « crise de l'été 1962 » restera au miroir de l'Histoire comme un tournant dans l'histoire contemporaine de l'Algérie.

Avec ses grilles de lecture, la rue algérienne tranche, expéditive : c'est la crise par laquelle les crises ultérieures sont arrivées. Surmédiatisée au moment des faits et érigée premier rang de l'actualité internationale, la « crise de l'été 1962 » n'a pas meublé, avec suffisamment de travaux, le front de la recherche académique.

Longtemps - récits mémoriels mis à part dont les livres de Benyoucef BENKHEDDA et Mohamed BOUDIAF notamment -, cette séquence s'est limitée à un seul travail et il était fondateur et de très grande qualité : « Le FLN, mirage et réalité des origines à la prise du pouvoir (1945-1962) » de Mohammed HARBI.

Un acteur de la « nouvelle génération des historiens de la guerre d'Algérie » pour reprendre la formule du regretté Pierre VIDAL-NAQUET, s'est attaqué, avec beaucoup de mérites, à un grand défi académique : remettre en perspective cette séquence chaotique dans l'histoire de l'Algérie...

***Une question d'ordre sémantique d'abord : la formule « crise de l'été 1962 » fixe-t-elle le conflit dans le temps et fait-elle allusion à une période précise ou relève-t-elle d'une formule médiatique qui désigne une crise autrement plus profonde, plus étalée dans le temps ?***

Chronologiquement, la « crise du FLN de l'été 1962 » éclate lors de la cession du Conseil national de la Révolution algérienne (CNRA, parlement en exil) à Tripoli en Libye, dans la nuit du 5 au 6 juin 1962. Elle prendra fin le 6 septembre 1962, date de la publication de l'accord conclu deux jours auparavant à Alger (le 4 septembre) entre Bureau politique du FLN, dominé par Ahmed Ben Bella et ses partisans (Mohamed KHIDER, Rabah BITAT, Hadj BENALLA et Saïd MOHAMMEDI), et les wilayas 4 (Algérois) et 3 (Kabylie), qui se sont opposés à lui.

Cette tentative de putsch clôt, avec violence, le processus de reconversion de l'ALN en ANP, un processus enclenché, lui aussi, dans une situation conflictuelle. L'antagonisme Extérieur (Armée des frontières) / Intérieur (wilayas), un des enjeux principaux de la crise de l'été 1962, va être ainsi réglé au détriment des wilayas.

Toutefois, il convient de préciser qu'entre le 6 septembre 1962 et le 14 décembre 1967, l'Algérie a vécu une série de graves crises. Les deux plus importantes sont la caporalisation par le BP du FLN, en janvier 1963, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le coup d'Etat militaire réussi du colonel Boumediène et ses partisans contre le pouvoir civil d'Ahmed Ben BELLA.

***Comparée aux crises antérieures du mouvement national et aux crises futures qui vont jalonner l'Algérie indépendante, comment se décline la nature de la « crise de l'été 1962 ». Et quel en est l'acuité et le degré "sismique" sur la vie politique de l'Algérie indépendante ?***

A l'indépendance, de nouvelles règles vont s'imposer. Des institutions nées au moment de la crise vont se substituer, en un temps record (quelques mois seulement), à celles héritées de la guerre de libération nationale -- GPRA et CNRA en particulier -- et dominer le champ politique national.

Le cas des wilayas est plus problématique, dans la mesure où, craignant, et à juste titre, la puissance de l'armée des frontières stationnée au Maroc et en Tunisie, elles (les wilayas) vont se renforcer après mars 1962, mais surtout en juillet-août 1962, par le recrutement massif de ceux qu'on appelle les « marsiens » (en référence aux combattants qui vont surgir sur la scène après le cessez-le-feu du 19 mars 1962).

Au final, le nombre des « marsiens » va dépasser celui des moudjahidines de l'ALN (les maquisards de l'intérieur) d'avant mars 1962. A l'inverse, l'armée des frontières est restée soudée et forte de ses 35 000 hommes. C'est ce qui fera la différence, sur le plan militaire, à l'indépendance.

Ces institutions qui constituaient, en grande partie, l'ossature de la Révolution algérienne, seront marginalisées à l'indépendance. Dans la même optique, des personnalités politiques ou militaires, à l'instar de Saad DAHLAB, un des acteurs des négociations d'Evian, pour ne citer que lui, vont être écartées.

***Racontée par nos parents et la rue algérienne, la crise est réduite à un affrontement armé entre le GPRA et l'Armée des frontières sur fond de cri populaire « sept ans, ça suffit » ! Quid des acteurs de ce conflit ? Combien sont-ils et que cherchent-ils à l'heure de l'affrontement ?***

Il y a pléthore d'acteurs. Cela s'explique par l'implosion, dans des conditions dramatiques, du FLN historique à Tripoli dans la nuit du 5 au 6 juin 1962. La nouvelle situation politique crée ainsi les conditions objectives à des processus nombreux et complexes de négociations, marchandages, positionnements.... Les anciens rapports de force au sein du FLN et de l'ALN explosent. De nouvelles configurations se mettent en place.

La population, quant à elle, n'est pas passive, au contraire. C'est elle qui va retarder l'effusion du sang en manifestant et en s'opposant, à son corps défendant, entre les membres du même parti, le FLN.



Le cri de révolte et de dépit « sabaâ s'nine barakat » (sept ans, ça suffit) et les slogans, tel « Un seul héros, le peuple », renseignent sur l'incompréhension de la population face à l'incapacité du FLN de consolider son unité à l'indépendance, mais surtout de dénoncer le recours, par ce même FLN, à la violence fratricide au moment où le pays accède à la libération.

Finalement, la violence primera, et des centaines d'Algériens périrent au début du mois de septembre 1962 au moment où l'armée marchera, sur l'ordre du BP du FLN, sur Alger en écrasant sur son passage les maquisards des wilayas 4 et 3.

***Revisiter la « crise de l'été 1962 », c'est planter le décor d'une période agitée en interrogeant les acteurs témoins et en faisant parler les sources. Sur quoi vous vous êtes appuyés pour reconstituer le puzzle de la crise ?***

Je me suis appuyé, en premier lieu, sur une importante documentation en arabe, français et anglais et sur les inestimables archives du GPRA et du CNRA (Archives nationales d'Algérie, Alger). Il est à noter que je n'ai pu consulter qu'une petite partie de ce trésor (archives du FLN).

Aussi, les transcriptions des délibérations des réunions du GPRA et les débats du CNRA sont des sources très importantes et inédites pour l'historien. Elles permettent de comprendre la philosophie du moment, les enjeux de la période, les oppositions dans des contextes précis, la vision du FLN face aux Français, la psychologie des acteurs en temps de guerre...

J'ai également travaillé sur les nombreuses archives consacrées à la crise du FLN de l'été 1962, que ce soit au Service Historique de la Défense (Vincennes), au Ministère français des Affaires étrangères (Courneuve) ou à la Fondation nationale des Sciences politiques à Paris où sont conservés des fonds précieux dont celui de Jean-Marcel Jeanneney (premier ambassadeur de France à Alger) et ceux de Michel Debré, Alain Savary, Robert Abdesselam, Charles-André Julien...

J'ai fait aussi un travail de fond sur la presse de l'époque al-Ahrâm (Egypte), Alger républicain, Combat de Paris, France-Soir, Jeune Afrique, L'Écho d'Oran, L'Express, L'Humanité, France Observateur, La Dépêche d'Alger, La Dépêche d'Algérie, La Dépêche de Constantine, La Dépêche de Dimanche, Le Figaro, Le Monde, Libération, Paris-Match, Témoignage chrétien, Time, Times..., et sur les archives des agences de presse (AFP, UPI et APS), et des dépêches d'autres agences notamment des pays d'Europe de l'Est.

Une exploration détaillée des journaux et bulletins des partis politiques et des organisations syndicales a été aussi réalisée : al-Mouqâwama al-jazâ'iriyya (Résistance algérienne), El Moudjahid et al-Chaâb (FLN), Le Révolutionnaire, P.R.S. Information et El-Jarîda (Parti de la Révolution Socialiste, PRS), L'Ouvrier algérien et Révolution et Travail (UGTA)...

Internet a été une source appréciable ; on y trouve souvent des documents inédits, en particulier dans des sites ou blogs réalisés et documentés par les proches des acteurs de la Guerre de libération nationale (par exemple, les sites consacrés au colonel Mohamed Chaabani, de la wilaya 6 (Sahara), au commandant Moussa (acteur important dans le conflit GPRA/EMG, fin 1961),...). J'ai pu aussi

m'entretenir avec des journalistes français ayant couvert ces événements, à l'instar de Jean Daniel, journaliste à L'Express au moment des faits, Guy Sitbon à Jeune Afrique.

***Parce qu'ils ont été partie prenante, les acteurs sont-ils crédibles pour en parler ? Leurs témoignages ont-ils aidé à comprendre les ressorts du conflit entre les « frères d'armes » ?***

L'historien est tenu par des règles académiques qu'il doit respecter rigoureusement. Au sujet des témoignages, il doit être encore plus vigilant. Les acteurs, en général, construisent un récit qui est souvent décontextualisé. C'est une histoire nourrie par le propre parcours du témoin ou l'acteur sur une longue période (le cas des témoignages recueillis dans les années 2000, me concernant). Reste que le témoignage constitue pour l'historien un matériau indispensable ; une archive orale.

En Algérie, on assiste depuis les années 1990 à une explosion mémorielle ; les militants et les moudjahidines publient, en arabe et en français, leurs mémoires. Cela permet de s'affranchir relativement de l'histoire purement politique et positiviste.

Aussi, à titre d'exemple, j'ai commencé, depuis quelques années, à m'intéresser aux conditions du retour des moudjahidines chez eux. C'est une autre manière de faire de l'histoire. Pour certains, le retour ne fut pas en juillet 1962 mais beaucoup plus tôt car il n'y avait plus de nidham (l'ALN) dans la région où ils actuaient. Peu de moudjahidines osent dire cela.

Ces recherches nous aident aussi à explorer plus profondément la guerre loin de tout manichéisme ou sacralisation des acteurs. Au sujet de la crise « entre frères », ces témoignages nous aident à comprendre cette période, notamment sur le plan local.

La libération de la parole, car c'est de cela qu'il s'agit, apporte à l'historiographie nationale de nouveaux éléments. Travailler sur la crise de 1962 dans une ville ou région contribue à une meilleure compréhension des enjeux régionaux et nationaux. Chacune des wilayas, zones ou régions ayant sa propre histoire.

***Premier travail à passer au crible l'été 1962 après le travail fondateur de Mohammed Harbi, votre recherche a l'avantage de remettre en perspective ce qui s'est passé voici 54 ans. Qu'est-ce qui change par rapport au récit initial tel que raconté par la rue algérienne ou rapportée par les médias ? A la lumière de ton travail, le récit est-il toujours le même : d'un côté les bons du GPRA, de l'autre les méchants de l'Etat-major général et leurs alliés ?***

Fables, mythes, constructions historiques a posteriori, et, depuis une ou deux décennies, un révisionnisme à moindre frais et qui fonctionne bien. Bien sûr, la crise du FLN de 1962 n'en est pas exempte. Tout d'abord, il n'y a ni bons ni méchants. Il y a des stratégies, des alliances objectives, des manœuvres, des tactiques, et surtout des rapports de force.

Le GPRA ne fut pas un bloc homogène, pouvait-il l'être ? Assurément non, car il constituait, depuis le 19 septembre 1958, un symbole, le symbole de l'unité du FLN face aux Français. Dans la réalité, c'est une institution très fragile. Sa composition reflétait les arrangements et les consensus, difficilement obtenus à des périodes précises : transformation du Comité de coordination et d'exécution (CCE), l'exécutif du FLN depuis le congrès de la Soummam d'août 1956, au GPRA (septembre 1958); reconduction de Ferhat ABBAS comme président du GPRA (second mandat, décembre 1959-janvier 1960); remplacement de ABBAS par Benyoucef BENKHEDDA (août 1961).

On remarque que les deux présidents du GPRA, ABBAS et BENKHEDDA, ne sont pas issus de la matrice du FLN : l'organisation spéciale (OS). Après mars 1962, les courants, qui existaient au sein du FLN, mais ne dépassaient pas le cadre des dissensions internes classiques, s'exprimeront publiquement et se positionneront. Ils le feront, soit par corporatisme, ou bien ils vont s'agglomérer autour des nouveaux centres du pouvoir, que représentent Ahmed Ben BELLA et Mohamed BOUDIAF.

Quid alors de l'Etat-major Général et l'Armée des frontières ? Boumediene et ses partisans feront la même chose. Ils optent pour le segment fort de cette nouvelle configuration, en l'occurrence, l'alliance qui se forme autour de Ben BELLA en juillet 1962 : le Groupe de Tlemcen.

In fine, le coup de force et non coup d'Etat de Ben BELLA et ses partisans contre le GPRA (dont Ben Bella est vice-président, et une partie des membres est benbelliste) s'inscrit, tout simplement, dans la logique de prise de pouvoir. En 1962, l'EMG n'était fort que dans le giron de Ben Bella et non l'inverse.

**NDLR** : A l'attention de nos jeunes pousses pour rappeler le "climat " de l'été 1962. Dans cet article on relève un aveu mais aussi des oublis.

Un aveu ; il n'y avait plus d'ALN sur le territoire algérien avant le 19 mars 1962. Dont acte.

Un oubli aucune mention concernant les disparitions forcées des Européens avec la montée en puissance de ce terrorisme silencieux qui est à mettre en exergue avec l'incitation aux départs par la terreur imposé par un courant extrémiste FLN qui ne voulait plus de la présence française en Algérie. Cela a un nom : purification ethnique !

-avant le 19 mars : 696 personnes ont été enlevées et jamais retrouvées,

-après le 19 mars 1962 et jusqu'au 31 décembre 1962 : On totalise 1340 personnes qui ont disparu.

A cela s'ajoute les quelques milliers civils de nos compatriotes assassinés malgré la présence d'une force armée, avec l'arme au pied sur ordre, chargée de les protéger en application des prescriptions des Accords d'Evian, qui, paraît-il, offraient des garanties de sécurité.

La montée en puissance des *marsiens* (devenus résistant au mois de mars 1962) n'explique pas tout.



CASTRO en visite officielle à Alger en 1972 près du Milk-bar

## 2/ **Les hauts responsables fuient nos hôpitaux/ Ils dirigent en Algérie et décèdent en France**

**Source** : <http://www.algerie-focus.com/2016/08/dirigent-algerie-decedent-france/>

C'est une mode qui en dit long sur la fiabilité de notre système de santé. De nombreux dirigeants algériens sont hospitalisés et terminent leurs jours en France. Ces dernières années, presque tous les hauts responsables décédés sont morts dans les établissements hospitaliers français. Le dernier en date est le général-major à la retraite et ancien responsable de la direction des relations extérieures et de la coopération au ministère de la Défense nationale, Abdelmalek SASSI



SASSI

Ce général-major est décédé, lundi, à Paris, à l'âge de 75 ans, des suites d'une longue maladie. Avant lui, c'était le général-major et commandant des forces navales, Malek NECIB, qui est décédé en février 2015 dans un hôpital parisien. Auparavant, en janvier 2015, le wali d'Annaba est également mort à Paris. En décembre 2014, c'est l'inspecteur général des finances (IGF) au ministère des finances, Djahdou RACHID, qui a rendu l'âme dans la capitale française.



NEZZAR



Ali KAFI

La liste est encore longue. Elle comprend même Ali KAFI, l'ancien président du Haut comité d'Etat algérien, décédé, lui, dans un hôpital de Genève, le 16 avril 2013. Ces dernières années, peu de hauts responsables, en fonction ou à la retraite, sont décédés en Algérie, suite à une hospitalisation dans un de nos "légendaires" établissements sanitaires. C'est dire que nos dirigeants ne font aucunement confiance à notre système de santé. Pourtant, officiellement, l'élite dirigeante dispose d'un accès privilégié aux soins à l'hôpital militaire d'Ain Naâdja, considéré soi-disant comme le meilleur hôpital d'Algérie.

Et ceux encore en vie préfèrent également dépenser leurs devises en France. Preuve en est, le général Khaled NEZZAR, dans une mise au point adressée au média français *Mondafrique*, a confirmé qu'il se soigne à Paris. L'actuel ministre du Commerce, Bakhti BELAÏD, a été transféré à plusieurs reprises pour subir des soins dans un hôpital parisien. Sans oublier que le feuilleton de l'hospitalisation du Président Abdelaziz BOUTEFLIKA en France et en Suisse dure maintenant depuis 2005.

Décidément, nos augustes dirigeants préfèrent fuir nos hôpitaux au lieu d'améliorer leurs prestations...

### 3/ ALGER parmi les villes les moins vivables au monde

(Info transmise par Mme MJ GUIRADO)

Source : <http://rmbuzz.com/2016/08/alger-parmi-les-villes-les-moins-vivables-au-monde/>



Selon le classement annuel du magazine britannique «*The Economist*», ALGER figure parmi les 10 villes les moins vivables dans le monde, à côté de DAMAS et TRIPOLI.

Dans ce top 10, on trouve 5 villes africaines: La capitale libyenne Tripoli occupe le 139<sup>e</sup> rang, juste derrière Damas (Syrie), soit la ville africaine la moins vivable. A la 138<sup>e</sup> place, on retrouve Lagos (Nigéria). On retrouve Alger au 134<sup>e</sup> rang (3<sup>e</sup> ville

la moins vivable du continent africain). Elle a obtenu un score de 40,9 points sur un maximum de 100 points.

Le top 5 africain des villes les moins vivables est complétée par HARARE(Zimbabwe) et DOUALA (Cameroun), classées respectivement 133<sup>e</sup> et 132<sup>e</sup> mondiale.

ALGER s'est vue attribuée les scores 30,4/100 pour les infrastructures, 40/100 pour la stabilité, 42,6/100 pour la culture et l'environnement, 45,8/100 pour la santé et 50/100 pour l'éducation.

Pour établir son classement, le magazine britannique se base sur un certain nombre de critères : stabilité, santé, culture et environnement, éducation et infrastructures.

Pour ce classement 2016, c'est DAMAS (Syrie) qui est classée comme la ville la moins vivable du monde. Une situation compréhensible du fait de la guerre, devant TRIPOLI (Libye), pour les mêmes raisons. Outre LAGOS, le top 5 comprend également DHAKA (Bangladesh) et PPORT MORESBY (Papouasie Nouvelle Guinée).

A l'opposée, les villes où il fait bon de vivre sont MELBOURNE (Australie), VIENNE (Autriche) et VANCOUVER (Canada). Le Canada place 3 villes dans le top 5 avec TORONTO (4<sup>e</sup>) et CALGARY (5<sup>e</sup>).

#### 4/ À CHENOUA-plage, entre les tas d'ordures et les plagistes...

##### Un extrait :

Loin des sentiers battus. À une heure de route d'ALGER-centre, une plage magnifique s'allonge au pied du mont CHENOUA. Nous sommes à TIPASA. La ville qui a fait craquer Albert CAMUS et qui surtout lui inspira son ouvrage *Les Noces*. Il est presque 8h du matin, nous avons déjà déboursé 100 dinars pour une place de parking improvisée entre les maisons.



Premiers arrivés, premiers servis

Pour les lève-tard qui n'auront pas la chance de trouver un stationnement à ce tarif, un second parking a été aménagé de façon informelle par un habitant du quartier qui n'a pas hésité à déverser sur la plage : de la terre rouge et du gravier pour installer son « affaire » pour la saison estivale 2016. Cet espace va jusqu'à fermer les portes d'entrée des habitants sur la plage. Les estivants, quant à eux, devront s'acquitter de la somme de 400 dinars pour s'assurer un stationnement plus ou moins sécurisé pour leurs véhicules. Une fortune pour les petits salaires !

Une vue « à couper le souffle »

Pour descendre sur la plage, nous décidons d'emprunter l'une des ruelles en pente près des bâtisses. Le choc est terrible. La journée commence à peine et c'est un tas d'ordures qui nous accueillent. L'odeur est nauséabonde. Nous accélérons le pas en direction de la mer. Le gardien du parking, nous regarde en souriant. D'après lui : « *C'est toujours comme ça. Les éboueurs ne sont pas passés et ne passeront pas aujourd'hui* ». En effet, nous le constaterons en fin de journée en remontant de la plage. La vue est à couper le souffle cependant on ne s'attendait pas à cette montagne d'ordures au bout de la ruelle.



À quelques mètres de là, une bande d'amis jouent au domino sur une table en plastique. « *Nous sommes venus de Rouïba et de Bordj El Bahri. On avait envie de changement. Vous savez, ça ne nous gêne pas de voir l'état pitoyable de ce lieu, ailleurs, c'est pire ! Tant qu'à faire...* », nous confie l'un d'entre eux. Ce groupe d'amis a amené son propre parasol. « *Nous avons seulement payé la location des chaises et de la table à 700 dinars. On s'en sort bien, sinon avec le parasol on serait passé à 1 500 dinars* », conclut-il.

À CHENOUA plage, entre l'odeur nauséabonde des ordures et les plagistes qui dictent leurs lois, les estivants sont pris au piège et doivent mettre la main à la poche pour passer une journée tranquille à la plage.

Et si vous souhaitez voir la suite : <http://www.tsa-algerie.com/20160823/a-chenoua-plage-entre-tas-dordures-plagistes-estivants-pris-piege/>

5/ **En Algérie, le burkini est « une négociation entre la femme et la société »**

Source : <http://www.slateafrique.com/684677/algerie-burkini>

Loin de la polémique qui a secoué les plages françaises, le burkini rencontre un beau succès sur l'autre rive de la Méditerranée.



Sur la plage d'Alger, le 3 août 2016. Ryad KRAMDI/ AFP

C'est une polémique qui a secoué l'été français, assombri par l'attentat de Nice le 14 juillet. Faut-il bannir le burkini des plages de l'Hexagone? Des élus municipaux du sud de la France, à Cannes, Nice ou Mandelieu, ont déjà fait ce choix. Aussi appelé hidjab, le burkini est un justaucorps en lycra assorti d'un pantalon, d'une petite robe et d'une cagoule recouvrant la tête et le cou. Les décrets municipaux interdisent son port au motif d'un risque de trouble à l'ordre public et d'atteinte à la laïcité. Un débat difficile, comme l'explique Henri Tincq sur *Slate.fr*.

*« Sans doute enfin faut-il s'interroger sur la progression de cet islam "salafiste", même dans sa variable "piétiste" ou non-violente, qui entend s'ériger en "contre-société" moderne, contester les valeurs et les mœurs du monde occidental et démocratique. Un islam radical qui déteste les principes d'une liberté confondue systématiquement avec la licence et qui fait mine d'ignorer, ou de ne pas comprendre, les aspirations et les campagnes en faveur de l'émancipation et de l'égalité des femmes », écrit Henri Tincq, tout en dénonçant l'hystérisation du débat religieux en France, « symptôme d'une société française malade de l'islam ».*

Bikini contre burkini

De l'autre côté de la Méditerranée, en Algérie, le burkini soulève également des questions, mais pas les mêmes. En terre d'islam, ce maillot de bain qui laisse la femme voilée rencontre un grand succès. *« Il suffit de se promener le long du littoral algérois pour constater que la plupart des femmes algériennes boudent le maillot de bain. La tendance générale est à la "pudeur", de sorte que l'on voit de plus en plus de femmes vêtues d'un burkini »,* rapporte le site *Algérie Focus*.

Mais à Alger, on s'interroge aussi. Le burkini est-il une libération pour la femme voilée qui peut ainsi se baigner? Où est-il un diktat imposé par les hommes pour brimer la femme?

Le magazine *Jeune Afrique* expliquait en août 2015 que la vogue du burkini sur les plages algériennes témoignait de l'islamisation de la société, tout en étant le symbole du fossé qui sépare l'Algérie rurale et les grandes villes où les tenues des femmes sur les plages sont bien plus mixtes.

« Une négociation entre la femme et la société »

*« Les plages maghrébines subissent les changements profonds qui bouleversent les sociétés de la région, tiraillées entre modernité et traditions, libertés individuelles et interdictions religieuses, ouverture sur le monde et repli sur soi »,* analysait *Jeune Afrique*.

Pour Fatima Oussedik, professeur de sociologie à l'université d'Alger, qui s'est confié à *Algérie Focus*:

*« La question qui se pose ici est celle de la présence du corps féminin dans l'espace public (...) À la plage, on constate une négociation entre la femme et la société qui passe par le costume. En d'autres termes, ce qu'on observe sur les plages algériennes, c'est un lent mouvement de réintroduction du corps féminin dans l'espace public, un mouvement qu'il ne faut pas brusquer »,* conclut-elle.

**NDLR** : Quant on voit dans quel état sont les plages en Algérie..., sans compter les mentalités masculines de là-bas qui elles ne seraient pas hystériques ; et puis en matière de tolérance, paraît-il, qu'ils sont experts !

## 6/ Un camp d'été « décolonial » fait polémique

Source : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2016/08/23/97001-20160823FILWWW00274-un-camp-d-ete-decolonial-fait-polemique.php>

Un séminaire de formation à l'antiracisme réservé uniquement aux victimes du "racisme d'Etat", excluant ainsi les personnes blanches de peau, se déroulera du 25 au 28 août au Centre international de séjour de Reims, suscitant un début de polémique sur sa tenue. « *Le camp s'inscrit dans la tradition des luttes d'émancipations décoloniales anti-capitalistes et d'éducation populaire* », affiche le site internet de l'événement.

180 participants s'y sont inscrits, a confirmé à l'AFP Sihame Assbague, co-organisatrice de l'événement aux côtés de la militante féministe radicale Fania NOËL et connue par ailleurs pour être la porte-parole du collectif « *Stop au contrôle au faciès* ». Les organisatrices n'indiquent cependant nulle part que le camp d'été est anti-blanc, mais ont choisi de l'ouvrir uniquement aux victimes de « *racisme structurel* », excluant de facto les personnes blanches.

« *Quels que soient les groupes sociaux dominés concernés, il nous semble que oui, la non-mixité est une nécessité politique* », écrivent les organisatrices sur leur site internet. Le programme comprend des formations, ateliers et tables rondes pour « *construire des résistances* », allant de la "lutte anti-nérophobie" au "féminisme décolonial" en passant par la désobéissance civile. La tenue de ce camp a suscité un début de polémique, notamment sur Twitter où plusieurs utilisateurs se sont émus de ce « *racisme anti-blancs* ».

En revanche, pour Martine SOLCZANSKI, directrice du centre de séjour, le séminaire n'interfère pas avec les principes de non-discrimination défendus par son établissement. « *Nous avons traité leur demande de réservation comme tous les groupes et professionnellement ça ne me pose pas de problème* », a-t-elle réagi. « *Le travail de prise de conscience fait par les associations de lutte contre le racisme est légitime, mais ne doit jamais être fait de façon provocatrice d'autant que si l'accès est vraiment restreint, cela devient en plus illégal* », a critiqué Noémie MICHELIN, responsable de l'antenne rémoise de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

« *Rien ne permet d'interdire cette rencontre à ce jour* », a fait savoir la Ville de Reims, qui siège au conseil d'administration du centre de séjour et s'est entretenue avec l'organisation de ce stage aux « *intentions discutables* », selon elle. Interpellée sur la tenue d'un camp d'été par le député Bernard Debré le 27 avril à l'Assemblée nationale, la ministre de l'Education nationale Najat Vallaud-Belkacem avait condamné des initiatives « *inacceptables* », estimant qu'elles confortaient « *une vision racisée et raciste de la société qui n'est pas la nôtre* ».

## 7/ INAUGURATION + PDF joint en annexe 2



**Marcel Lizon**  
Président de l'Amicale des Pieds-Noirs  
de Quint-Fonsegrives



a le plaisir de vous inviter à l'inauguration de  
l'exposition consacrée à

**“L'expression culturelle des Français  
d'Afrique du Nord”**

**Samedi 24 septembre 2016 à 11h**

**Centre de Loisirs (route de la Saune)**

**Manifestation placée sous la Présidence**

**d'Honneur de Just Fontaine**

Hôtel de ville - 31130 Quint-Fonsegrives - 05 61 24 04 98 - mail : [mairie@mairie-quint-fonsegrives.fr](mailto:mairie@mairie-quint-fonsegrives.fr)

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO

